

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX**

\*\*\*\*\*

**SEANCE du 27 mai 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-sept mai à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX.

**MEMBRES**

**Etaient présents :**

En exercice :	15	M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Présents :	15	Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – Mme Aurore COURGEY – M.
Votants :	15	Jean-Charles MARIE – Mme Mélanie BOUERY – M. Jean-Michel DUPONT –
Absents :	0	Mme Danielle JACQUIOT – M. Olivier BOURNEZ – Mme Sandrine
Excusés :	0	THIRION – M. Philippe MORCELY – Mme Stéphanie GAUTIER – M.
		Valentin MANGEOLLE

**Date convocation :**

20 mai 2020

Absent (s) :

**Date affichage :**

30 mai 2020

Procuration (s) :

M. Valentin MANGEOLLE est nommé secrétaire de séance

-----  
**Délibération n° 9/2020**

**OBJET : Election des Adjoints**

Après l'élection du Maire, il a été déterminé que le nombre d'adjoints pour la Commune serait de quatre.

Après présentation des candidatures, il est procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des quatre adjoint(e)s

Liste proposée :

1<sup>er</sup> Adjoint : M. Jean-Luc DEVILLONI

2<sup>ème</sup> Adjoint : Mme Danielle JACQUIOT

3<sup>ème</sup> Adjoint : M. Jean-Charles MARIE

4<sup>ème</sup> Adjoint : Mme Chantal LESOU

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé, écrit sur papier blanc

Après dépouillement, les résultats obtenus sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 9
- Suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

La présente liste a obtenue 6 voix (six voix)

La présente liste ayant obtenue la majorité des suffrages, M. Jean-Luc DEVILLONI – Mme Danielle JACQUIOT – M. Jean-Charles MARIE – Mme Chantal LESOU ont été proclamé(e)s Adjoint(e)s et installé(e)s dans leurs fonctions.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,  
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour copie certifiée conforme.  
En Mairie le 27 mai 2020 – Le Maire, Jacky CHIPAUX